

1-1-1985

Peut-on se consacrer à Marie?

André Boulet

Follow this and additional works at: http://ecommons.udayton.edu/ml_studies



Part of the [Religion Commons](#)

Recommended Citation

Boulet, André (2014) "Peut-on se consacrer à Marie?," *Marian Library Studies*: Vol. 17, Article 37, Pages 540-544.
Available at: http://ecommons.udayton.edu/ml_studies/vol17/iss1/37

This Article is brought to you for free and open access by the Marian Library Publications at eCommons. It has been accepted for inclusion in Marian Library Studies by an authorized administrator of eCommons. For more information, please contact frice1@udayton.edu.

PEUT-ON SE CONSACRER A MARIE ?

ANDRÉ BOULET, ANTONY (FRANCE)

L'expression "consécration à Marie" est déjà ancienne. De nombreux auteurs, depuis plusieurs siècles, l'ont employée. Parmi eux, des théologiens mais aussi des saints. La pratique de la consécration à Marie – dont les modalités d'ailleurs sont assez diverses – est, elle aussi, assez ancienne.

Et pourtant, depuis quelques décades surtout, l'emploi de cette expression est contestée par certains théologiens. Par exemple, l'abbé René Laurentin, spécialiste bien connu de la théologie mariale, qui estime que "la situation des mouvements de consécration (est) objet d'un malaise théologique et œcuménique". S'agissant en particulier de la consécration à Marie, il rappelle un principe ferme de la théologie : "Il n'est de consécration qu'à Dieu et par Dieu, car la consécration est notre divinisation. Dieu seul en est le principe et le terme". Et René Laurentin propose, pour éviter un "vocabulaire piégé", de revenir à "l'antique vocabulaire des Congrégations mariales. On s'offre, on se donne, on s'abandonne à Marie, Mère de Dieu et notre Mère, pour qu'elle nous guide vers la consécration à Dieu" (Documents Épiscopat, Bulletin du Secrétariat de la Conférence épiscopale française, avril 1988).

Que faut-il en penser ? Faudra-t-il se rallier aux propositions de l'abbé Laurentin, ou reste-t-il légitime de parler de consécration à Marie ?

*
* * *

Le débat, me semble-t-il, déborde l'emploi du mot consécration en référence à Marie ; il concerne d'autres mots ou expressions qui sont employés en référence à Dieu, mais aussi à des personnes humaines, dont Marie, la Mère de Jésus. Par exemple : confiance en Marie, médiation de Marie, amour filial envers Marie, royauté de Marie...

Les théologiens ont compris depuis longtemps que tous les mots employés pour parler de Dieu – Être, Père, Personne, Tout-puissant, Miséricordieux, Juste..., Saint... – sont à prendre dans un sens analogique. Quand nous disons que Dieu est

Peut-on se consacrer à Marie ?

l'Être, qu'il est Père, qu'il y a trois Personnes en Dieu, etc., cela n'a pas purement et simplement le même sens que lorsque nous disons de Monsieur Dupont qu'il est un être, qu'il est une personne, qu'il est père de trois enfants, etc. Dieu n'est pas Être, Père, Personne, Bon, . . . de la même manière qu'un homme. Et quand on parle de Consécration à Dieu, il en est de même. Ce n'est que par analogie avec diverses formes de consécration, d'objets ou de personne – qui sont pratiquées depuis des millénaires – que nous comprenons ce que peut être la consécration à Dieu. Ou, pour prendre les choses dans le sens inverse, lorsqu'il est dit que monsieur Dupont est "un père très bon et très juste" pour ses enfants, cela n'a pas exactement le même sens que lorsqu'il est dit que Dieu est un Père très bon et très juste ; mais nous n'allons pas pour autant nous interdire de dire que tel homme est un père très bon. De la même manière, lorsqu'on dit que telle personne est "consacrée à Marie", cela n'a pas purement et simplement le même sens que lorsqu'on dit qu'elle est "consacrée à Dieu" (par son baptême, ou par la profession religieuse, ou l'ordination sacerdotale . . .).

Mais alors, l'emploi de l'expression "consécration", dans le cas particulier de Marie, comporterait-il tellement d'équivoques que, malgré les remarques précédentes, il serait illégitime et qu'il faudrait le bannir ? C'est ce qui est à examiner de plus près.

* * *

Rappelons d'abord divers emplois du mot consécration dans la pratique de la langue française :

– "Rite liturgique par lequel on affecte au service de Dieu une personne, une chose qui, par là, entre dans la catégorie du sacré : la consécration d'une Église, d'un calice" (Dictionnaire Larousse). Un calice, un autel, une Église, . . ., consacrés, sont réservés strictement à un usage sacré.

– On dit aussi, en Français, "je me consacre à ma famille, à mes affaires, à telle œuvre de charité", en ce sens qu'on s'y emploie de manière sérieuse et prioritaire.

– Quant à l'expression "consécration (d'une personne) à Dieu", elle signifie une remise totale de cette personne, dans toutes les dimensions de son être, à Dieu, pour lui appartenir, et être sanctifiée, divinisée, par lui. Cette consécration se réalise en tout premier par le baptême.

Notons bien que nous ne comprenons le sens de l'expression "consécration à Dieu" que par analogie avec diverses consécrationes qui nous sont plus accessibles : une église consacrée à Dieu, un calice, une personne consacrée au service d'une œuvre . . ., mais il est évident qu'on n'est pas consacré à Dieu purement et simplement de la même manière qu'un calice est consacré, qu'une église est consacrée, ou qu'on se consacre au service des pauvres. C'est dans un sens analogue. Mais nous ne renonçons pas pour autant à parler de consécration d'un calice, d'une église . . .

Mais, quand il s'agit de Marie, le cas serait-il si particulier que l'expression "consécration à Marie", devrait être évitée? Y aurait-il un risque grave que l'expression suggère ou favorise à l'égard de Marie une attitude spirituelle aberrante? C'est qu'il existe des précédents pour d'autres mots. Par exemple – et René Laurentin le constate à juste titre dans l'étude déjà citée – l'expression "adorer Marie", qui était fréquente dans la littérature catholique du xvii^e siècle, est finalement apparue comme illégitime – l'adoration étant réservée à Dieu seul – et elle a été proscrite. Elle n'est plus jamais employée depuis plus d'un siècle. Par contre, s'agissant de l'expression "médiation" de Marie, le débat reste assez âpre entre théologiens, même si les Pères du Concile Vatican II, après avoir rappelé que Marie est invoquée dans l'Église sous les titres d'avocate, auxiliatrice, médiatrice, notent judicieusement: "... tout comme le sacerdoce du Christ est participé sous des formes diverses, tant par les ministres que par le peuple fidèle, et tout comme l'unique bonté de Dieu se répand réellement sous des formes diverses dans les créatures, ainsi l'unique médiation du Rédempteur n'exclut pas, mais suscite au contraire une coopération variée de la part des créatures, en dépendance de l'unique source. Ce rôle subordonné de Marie, l'Église le professe sans hésitation..."

Parlons clair, la consécration à Marie, au sens où elle implique une remise de tout notre être à Marie, sans aucune restriction, serait-elle une démarche spirituelle inadmissible, Marie n'étant qu'une créature, quoi qu'il en soit de sa sainteté suréminente? Peut-être est-ce sur ce point précis que se situe le débat? La question est de savoir s'il est légitime de faire la remise totale de soi-même et de toute sa vie à Marie – passé, présent, avenir –, comme le conseillent par exemple saint Louis-Marie Grignon de Montfort (*Traité de la vraie dévotion*, chapitre 4)¹, le vénérable Père Chaminade, saint Maximilien Kolbe. Pour ma part, je pense que oui et qu'en conséquence, l'expression "consécration à Marie" est non seulement acceptable, mais opportune. S'il en est qui pensent le contraire, c'est, me semble-t-il, parce qu'ils minimisent le rôle de Marie dans le dessein divin du Salut; ils ne saisissent peut-être pas, ou ils oublient, toute l'étendue de la grâce et de la mission maternelle de Marie, grâce

1 "(...) Marie étant la plus conforme à Jésus-Christ de toutes les créatures, (la dévotion) qui consacre et conforme le plus une âme à Notre Seigneur est la dévotion à la Très Sainte Vierge, sa sainte Mère, et que plus une âme sera consacrée à Marie, plus elle le sera à Jésus-Christ.

C'est pourquoi la parfaite consécration à Jésus-Christ n'est autre chose qu'une parfaite et entière consécration de soi-même à la Très Sainte Vierge, qui est la dévotion que j'enseigne; ou autrement une parfaite rénovation des vœux et promesses du saint baptême.

Cette dévotion consiste donc à *se donner tout entier* à la Très Sainte Vierge, pour être tout entier à Jésus-Christ par elle..."

Peut-on se consacrer à Marie?

et mission de Marie, à l'égard de tous les hommes, qui ont été très clairement affirmées par Vatican II (Lumen Gentium chapitre 8, n° 53, 54, 56, 58, 60, 61, 69). La pensée de l'Église est indubitablement que notre naissance à la vie divine, notre croissance, notre éducation à cette vie, autrement dit notre divinisation, ne peuvent s'accomplir que par l'action de l'Esprit Saint conjointement à l'action maternelle de Marie. Le Père Chaminade, fondateur des Marianistes, faisait de cette vérité un des points essentiels de son enseignement : "C'est dans le sein de l'auguste Marie, écrit-il, que Jésus Christ a été conçu, par l'opération du Saint Esprit : Jésus Christ est né du sein virginal de Marie. "Qui conceptus est de Spiritu Sancto natus ex Maria Virgine". Le baptême et la foi font commencer en nous la vie de Jésus Christ, et c'est par là que nous sommes comme conçus du Saint Esprit ; mais nous devons, comme le Sauveur, naître de la Vierge Marie" (Écrits Marials, n° 656-657). Ainsi, la grâce et la mission maternelles de Marie sont d'une telle ampleur qu'il est légitime et bon qu'une créature humaine fasse remise totale de soi-même à Marie, précisément pour parvenir à la parfaite consécration à Dieu et à la divinisation. Voici ce qu'écrit le Père Alphonse Bossard, s.m.m. : "Si, au sens fort où nous prenons ce terme, la consécration fait appartenir à Dieu – et le Christ est Dieu –, comment peut-on se consacrer à Marie? Parce que, de par la volonté divine, Marie a quelque chose à voir dans notre sanctification. Elle n'est certes pas comme le Christ la source du salut, mais elle est ordonnée maternellement, en parfaite union avec son Fils, et dans sa dépendance, à notre vie d'enfant de Dieu : 'elle est devenue pour nous notre Mère dans l'ordre de la grâce' (L.G. 61), c'est-à-dire qu'une consécration à Marie, au sens plein du mot, comporte au moins implicitement une référence réelle et essentielle au Christ et au baptême qui nous a liés à lui. Selon la forte expression de saint Louis-Marie de Montfort 'Jésus Christ notre Sauveur, vrai Dieu et vrai homme, doit être la fin dernière de toutes nos autres dévotions, autrement elles seraient fausses et trompeuses'" (Petit vocabulaire marial, éd. DDB, article "Consécration", p. 53). Aussi bien, si des théologiens dignes de ce nom n'ont pas hésité à employer l'expression "consécration à Marie", c'est qu'ils avaient fortement conscience de ce rôle tout à fait exceptionnel de Marie, voulu par Dieu-même et révélé par le Christ sur la croix (Jean 19, 25-27). Cf. par exemple la notice du Père de Finance, s.j., dans le Dictionnaire de Spiritualité, article "Consécration", fasc. 13, col. 1583.

Ainsi donc, l'expression "consécration à Marie", sans appauvrir pour autant le plein sens du mot consécration, a l'avantage de faire ressortir l'ampleur de la grâce et de la mission maternelles de Marie, ampleur si grande qu'il est légitime et souhaitable de faire remise totale de notre être à Marie, afin qu'elle nous forme à la parfaite ressemblance de son Fils, c'est-à-dire à la divinisation, et même se serve de nous pour accomplir son action maternelle auprès d'autres enfants de Dieu.

*
* * *

Ces réflexions sur l'emploi du mot "consécration à Marie" me donnent l'occasion de dire quelques mots de la manière dont cette consécration est comprise et pratiquée par les membres de la "Famille marianiste", fondée par le Père Chaminade au commencement du siècle dernier. Elle est comprise comme une *alliance* avec Marie, ratifiée par l'Église. Voici, par exemple, comment cette consécration-alliance est présentée dans la *Règle de Vie* des Sœurs marianistes :

article 1. La Congrégation des Filles de Marie Immaculée (Marianistes) fondée par Guillaume Joseph Chaminade et Mère Adèle de Batz de Trenquelléon, est une famille religieuse spécialement consacrée à Marie.

article 8. (...) En faisant alliance avec Marie, notre Mère dans l'ordre de la grâce, nous nous confions à sa tendresse maternelle pour qu'elle coopère en nous à l'action de l'Esprit Saint et qu'ainsi nous soyons formées à la ressemblance de son Fils premier-né, et nous nous mettons à son service pour la seconder dans sa mission à l'égard de tous les hommes.

En fait, toute une théologie de la maternité spirituelle de Marie est sous-jacente à cette manière de comprendre et vivre la consécration à Marie. C'est parce que Marie a reçu la mission d'enfanter et éduquer les hommes à la vie divine que certains baptisés se sentent appelés à conclure avec elle une alliance, comportant, en ce qui les concerne, l'engagement de la seconder dans sa mission maternelle. Ils ne le pourront d'ailleurs qu'à titre d'instruments, vivants et libres, de la grâce maternelle de Marie. Cette spiritualité très riche, reçue du Père Chaminade, se retrouve chez saint Maximilien Kolbe, pour qui la consécration à l'Immaculée a aussi ce sens d'un désir d'être son instrument pour l'aider dans sa mission de Mère.

* * *

En résumé, Dieu a voulu que Marie joue un rôle essentiel auprès de chaque homme pour qu'il puisse, "de Spiritu Sancto ex Maria Virgine", parvenir à la parfaite consécration à Dieu, à la divinisation. C'est par la grâce de sa Maternité spirituelle que Marie peut remplir la mission que Dieu lui a confiée. Dès lors, il est légitime et bon de se consacrer à Marie, c'est-à-dire de se donner tout entier à elle, précisément pour parvenir à notre divinisation. Et le terme "consécration" peut être conservé.

Enfin, si l'on comprend que la mission maternelle de Marie concerne l'humanité entière, afin qu'elle devienne l'Église, Corps du Christ, on comprend pourquoi il est légitime aussi et bon que les papes fassent la consécration du monde à Marie.